

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 35 (1989)

Heft: 4

Rubrik: Affaires fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

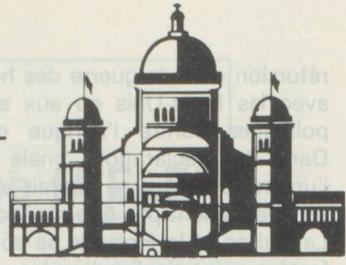
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AFFAIRES FÉDÉRALES



Casques bleus suisses

Le Conseil fédéral s'est engagé à présenter un rapport au Parlement sur la possibilité et l'opportunité politique de former des contingents de casques bleus qui seraient détachés par l'armée suisse. Il a en effet accepté sans autre commentaire un postulat du socialiste bâlois Heinrich Ott qui présente cette requête. Le postulat est co-signé par 101 députés.

M. Ott affirme qu'il est unanimement reconnu qu'un Etat peut fournir des contingents de casques bleus sans être membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies. Il estime que le détachement de contingents de casques bleus suisses serait tout à fait dans l'esprit du rapport sur la politique de paix et de sécurité que le Conseil fédéral a publié récemment.

Le corps sanitaire suisse

L'équipe sanitaire suisse est chargée en premier lieu de secourir les casques bleus de l'ONU, — au nombre de 4650 —, malades ou blessés lors d'incidents graves qui pourraient survenir en Namibie. Il n'est pas exclu qu'elle vienne en aide aux civils de l'ONU ou même, en cas d'urgence, à la population locale. Elle disposera de son propre matériel médical, radios, véhicules et avions. L'essentiel du matériel est fourni par le DMF, le reste sera loué ou acheté.

Environ 155 personnes, dont 40 à 50 femmes, sont sur place depuis fin avril. Une relève du personnel est prévue tous les quatre à six mois. Les cadres devraient rester sur place plus longtemps pour garantir la continuité. Au total, environ 600 Suisses auront participé à cette mission, organisée par la Suisse à la demande des Nations Unies. Si le personnel nécessaire pour les premiers engagements a déjà été recruté

par le DFAE et le DMF, les relèves suivantes ne sont pas encore totalement assurées.

Le chef de projet est le divisionnaire André Huber, chef de l'Office fédéral des affaires sanitaires de l'armée. De son côté, Arthur Bill, durant plusieurs années à la tête du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe, dirigera la mission. Les membres de l'équipe sanitaire porteront leur propre uniforme, un survêtement vert et un bérét bleu. Bien qu'il soit de nature civile, le soutien médical suisse s'inscrit dans le cadre d'une action militaire de l'ONU. C'est pourquoi la participation de Suisses compensera partiellement leurs obligations militaires.

Après avoir ouvert un premier crédit de 863 000 frs destinés aux préparatifs, le Conseil fédéral a octroyé 50 millions de frs pour l'engagement suisse pour une année. Si la Suisse doit prolonger sa mission, 32 millions seront en outre disponibles.

Max Petitpierre fête ses 90 ans à Neuchâtel

L'ancien conseiller fédéral radical neuchâtelois Max Petitpierre qui considéra son entrée au gouvernement suisse en 1945 « comme une catastrophe » a fêté à Neuchâtel, où il vit une retraite paisible, son 90^e anniversaire. Il est né le 26 février, à Neuchâtel.

Toujours aussi lucide : « Je suis un pessimiste actif », dit-il, l'avocat-notaire et professeur de droit international à l'université de Neuchâtel que fut Max Petitpierre avant de diriger durant 16 ans la politique étrangère suisse puis être porté à la présidence de Nestlé considère aujourd'hui « l'environnement comme le problème le plus important qu'ait à affronter l'humanité ».

« Je n'ai pas de solution à ce problème » caractérisé par une utilisation des biens naturels qui « compromet l'avenir de l'humanité » par un développement désordonné, par une pollution croissante. En revanche Max

Petitpierre portant un regard critique sur le monde contemporain constate « le triomphe de l'intérêt personnel ».

Pour la Suisse, Max Petitpierre restera l'homme qui a su renouer au lendemain de la deuxième guerre mondiale, des relations diplomatiques avec les principaux belligérants de ce conflit « dont on ne mesure pas encore toutes les conséquences » dit-il volontiers aujourd'hui. Il est aussi l'homme politique qui a façonné l'image de la Suisse moderne « neutre et solidaire ».

Max Petitpierre qui avoue aujourd'hui avoir souvent pris comme conseiller fédéral, chef du département des affaires étrangères, alors appelé Département politique, des décisions seules « les autres suivaient » commente-t-il, restera le précurseur d'une politique dynamique en inter-relation avec le monde. « Voyager à l'époque où j'ai commencé était presque inconcevable » rappelle-t-il. Le conservatisme ambiant s'y refusait.

D'ailleurs de ce point de vue là, « je ne crois pas que le Conseil fédéral ait beaucoup changé ». En Suisse comme Max Petitpierre, « les esprits évoluent lentement ». « On est attaché à des habitudes que l'on considère comme des traditions ». L'Europe ? « J'espère que l'on arrivera à des solutions » dit Max Petitpierre qui remarque par ailleurs que l'on a « tendance à donner une priorité exclusive à l'économie, alors qu'il n'y a pas que cela ».

Paradoxalement, l'ancien président de la Confédération, il le fut à trois reprises, en 1950, 1955 et 1960, qui fut un acteur agissant de la scène politique : normalisation des relations avec les Etats-Unis en mars 45, avec la Russie en mars 46, signature de l'Accord de Washington en mai 46, adhésion à l'OCDE en 48, reconnaissance — la Suisse fut le premier pays à faire le pas — de la Répu-

blique populaire de Chine, trouve le « spectacle du monde affigant ».

« Le monde vit dans la stupidité ». On aurait les moyens de résoudre les problèmes. Au lieu de cela, les pays fabriquent des armes dont on ne peut pas songer qu'elles puissent être utilisées un jour. Alors que le problème de la faim dans le monde est urgent. Il passe au second plan, dit un peu amer le vieil homme.

Il n'empêche Max Petitpierre qui continue à s'intéresser à la vie politique, notamment par le biais de son fils, Gilles Petitpierre, conseiller national genevois, estime que l'arrivée de Gorbatchev au pouvoir en Union Soviétique est « importante ». Selon l'ancien conseiller fédéral, le « succès » de Gorbatchev offre des possibilités de nouer des relations meilleures entre deux mondes « hostiles ».

Avec le recul, Max Petitpierre estime que sa vie a été plus souvent le fait « des circonstances plutôt que de sa volonté ». Parmi les hommes politiques qu'il a côtoyés il avoue avoir eu de l'amitié pour ChouEn-Lai rencontré à Genève en 1954, lors de la Conférence sur l'Indochine. Souvenir d'autres temps, une photo sur la cheminée de son salon neuchâtelois rappelle à Max Petitpierre un voyage qu'il fit en Chine et lors duquel le même ChouEn-Lai, l'accueille lui et sa femme, sœur de Denis de Rougemont.

Radical parce qu'après tout je ne veux pas être ingrat et puis c'est ce parti qui a « fait » la Suisse, Max Petitpierre, le politicien, négociateur par excellence qui se refusait pourtant à entrer en politique déclare aujourd'hui : si je l'avais pu, j'aurais choisi de n'appartenir à aucun parti.

Interrogé sur l'affaire Kopp, Max Petitpierre est réservé. Pourtant, il a confié à l'ATS « ne pas douter de la sincérité de Mme Kopp ».

Elle a « commis des maladresses ». Elle a agi par « naïveté ». Mme Kopp qui « n'a pas eu conscience de faire quelque chose de mal » selon Max Petitpierre a « multiplié les erreurs de jugement ».

« Victime » selon ses propres mots de « circonstances heureuses », Max Petitpierre referait à 90 ans « les mêmes choix » qu'autrefois, guidés déclare-t-il par la défense des « intérêts généraux plutôt que privés ».

AVIS AUX ABONNES DU MESSAGER SUISSE

Nous nous permettons de vous rappeler que notre fichier des Abonnés est géré et tenu à jour par une entreprise spécialisée :

Service des Abonnements

Le Messager Suisse

36, rue de Picpus

75012 Paris

Tél. : 43.42.58.00

C.C.P. 12 273 27 g Paris

Nous vous prions donc instamment d'adresser tous vos titres de paiement (chèques bancaires, chèques de virement C.C.P., mandats lettres, etc...) exclusivement à l'adresse ci-dessus.

Il en va de même pour toutes les modifications ou changements concernant votre adresse.

L'envoi de chèques au siège de notre revue ou éventuellement à votre Centre de C.C.P., retarder l'enregistrement et le traitement de vos paiements. Cela vaut également pour les nouvelles adresses ou les adresses modifiées.

Nous vous remercions par avance d'en prendre bonne note.

*
**

Il est bien entendu toutefois que le courrier ordinaire destiné à la Direction et à la Rédaction du Messager, ainsi que toutes les lettres concernant la publicité, doivent être adressés, comme par le passé, à l'adresse de notre siège :

11, rue Paul-Louis Courier
75007 Paris

Suisses de France

N'oubliez pas que notre publication est un excellent support de publicité.

(Tarif à votre disposition au Message Suisse).

Donner au procureur de la Confédération de nouvelles priorités

La lutte contre le trafic de la drogue, le trafic des armes et le blanchissage d'argent, telles doivent être les nouvelles priorités de la tâche du procureur de la Confédération. Dans une motion qui s'appuie sur les résultats de l'enquête menée par l'ancien juge fédéral Arthur Haefliger, le conseiller national Franz Jaeger (Adi/Sg) demande que le Département de justice et police soit réorganisé dans ce sens.

M. Jaeger souhaite que le procureur soit subordonné au Conseil fédéral dans son ensemble. Par ailleurs, il faut changer la répartition actuelle des postes, qui voit 5 employés chargés de la lutte contre les stupéfiants, et 40 affectés à la sécurité de l'Etat. Dans la même proposition, M. Jaeger demande que le délégué aux réfugiés soit constitué en un office particulier ou qu'il soit réintégré au sein de l'Office fédéral de la police.

Nouvelles dispositions légales en Suisse

Un certain nombre de textes juridiques importants sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier de cette année. Parmi ceux-ci on peut citer :

— La modification de l'impôt fédéral direct : la nouvelle législation favorise les couples mariés et la famille de sorte que l'inégalité existante entre l'imposition de ces deux groupes et celle des concubins s'en trouve sensiblement réduite.

— Les dispositions du Code des obligations régissant le contrat de travail, principalement celles relatives aux conditions de licenciement sont modifiées dans le sens d'une plus grande protection des travailleurs.

— L'ordonnance du Conseil fédéral relative à l'étude de

l'impact sur l'environnement qui vise quelque 70 formes différentes d'installations dont la construction ou la modification entraîne précisément une telle étude.

— La loi fédérale sur le droit international privé (LDPI) : 187 articles régissent désormais de manière systématique les domaines suivants, en matière internationale : la compétence des autorités judiciaires ou administratives, le droit applicable, les conditions de la reconnaissance et de l'exécution des décisions étrangères, la faillite et le concordat, l'arbitrage.

La rédaction du Bulletin aura l'occasion de revenir plus en détail sur cette loi fédérale ainsi que sur les modifications du Code des obligations dans l'un des prochains dossiers.

Kaspar Villiger : ni le goût du pouvoir ni de grands desseins

L'adaptation des institutions démocratiques aux conditions actuelles, tel est l'un des motifs qui ont poussé le conseiller fédéral Kaspar Villiger à se faire élire au gouvernement. Ni le goût du pouvoir, ni de grands desseins ne sont à l'origine de sa candidature, a déclaré à Lucerne M. Villiger à l'occasion de la réception officielle organisée en son honneur par le gouvernement lucernois.

Le désir d'innover et la volonté d'échapper à la routine ont également pesé dans la décision de Kaspar Villiger, a-t-il déclaré. Il n'a en revanche pas été motivé par le goût du pouvoir. Car le pouvoir en Suisse n'est pas une chose facile. Il y a peu de pays où le pouvoir est aussi partagé, a-t-il ajouté.

Le nouveau conseiller fédéral n'a pas non plus de grand dessein pour la Suisse. Un petit Etat qui n'a que peu d'influence sur les grandes mutations de ce monde, ne peut pas vraiment développer de grands desseins politiques. C'est peut-être en raison de ce manque, que de nombreux jeunes de ce pays paraissent si détachés et si loin des événements.

On peut cependant très bien vivre sans de grandes idées sur l'avenir de ce pays.

La modernisation des institutions démocratiques ainsi que la con-

servation du plurilinguisme, ne constituent peut-être pas une vision à l'échelle mondiale, mais sont un objectif pour la Suisse. « Je trouve fascinant de m'engager en ce sens, je trouve également fascinant de collaborer à un gouvernement dont les membres peuvent penser et décider collégialement comme dans aucun pays au monde », a déclaré M. Villiger.

Enfin, le nouveau conseiller fédéral a plaidé pour la liberté et la responsabilité. Cela ne signifie pas que l'Etat doit cesser d'intervenir dans de nombreux domaines. Il faut que ses interventions soient soigneusement et prudemment définies.

Nouveau dictionnaire historique de la Suisse en bonne voie

La préparation du nouveau dictionnaire historique de la Suisse (DHS), futur ouvrage de référence de portée nationale, est en bonne voie. Le nouveau DHS permettra, à l'approche du 700^e anniversaire de notre pays, de maintenir vivant notre passé et de le transmettre aux jeunes générations, a notamment déclaré à Berne le conseiller fédéral Flavio Cotti.

Pour combler les lacunes de l'ancien « dictionnaire historique et biographique de la Suisse » (1921-1934), seule référence en la matière, mais qui a beaucoup vieilli, et pour rendre accessible les derniers résultats de la recherche, la Fondation DHS, présidée par l'ancien conseiller fédéral Georges-André Chevallaz et appuyée par l'Association suisse des sciences humaines, s'est engagée dans une entreprise de longue haleine.

Le DHS présentera les thèmes les plus importants de l'histoire suisse, de la préhistoire à nos jours, sous une forme accessible au grand public. On a accordé une place particulière à l'histoire économique et sociale et au 20^e siècle.

L'ouvrage paraîtra simultanément dans les trois langues officielles, ainsi qu'en rhéto-romanche en édition spéciale. Le rythme de publication devrait être annuel, le premier volume devrait sortir en 1992-3, et le 12^e en 2003.

Selon son rédacteur en chef, l'historien Marco Jolio, chaque édition du DHS comportera 12 volumes de 720 pages, et chaque volume coûtera environ 100 francs. La Confédération prend en charge les coûts de rédaction. La totalité du projet est devisée à quelque 35 mio de frs. Un premier crédit de 8,2 mio de frs a déjà été approuvé par les Chambres fédérales en 1987.

La responsable de la version française est l'historienne Lucienne Hubler. La version allemande est dirigée par Hans Konrad Wanner, la version italienne par Marco Maccacci et la version réthoromane par Martin Bundi.

La « Cinquième Suisse » se réorganise

L'Organisation des Suisses de l'Etranger (OSE) s'est transformée en fondation. Lors d'une réunion tenue à Berne en présence du conseiller fédéral René Felber, le président de l'OSE, Walther Hofer a expliqué que les nouveaux statuts permettent à l'OSE d'accroître sa marge de manœuvre et d'agir de son propre chef sur le plan juridique.

Crée en 1916 par la Nouvelle société helvétique (NSH), l'OSE groupe 700 sociétés et institutions suisses à l'étranger. Par la mise sur pied de la fondation, la NSH émancipe sa « pupille » tout en figurant comme l'unique fondatrice. Les deux organisations garderont entre elles des liens étroits.

La structure de l'OSE reste inchangée pour l'essentiel. Le Conseil des Suisses de l'Etranger, qui compte une centaine de membres. Les représentants de l'Etranger disposeront d'une majorité accrue.

Le Secrétariat des Suisses de l'Etranger (SSE), à Berne, restera l'organe exécutif de l'OSE. Il défend les intérêts des Suisses expatriés, les informe, organise un congrès annuel et participe à l'élaboration de la législation les concernant.

Dans ce domaine, l'OSE se félicite de l'introduction prévue du droit de vote par correspondance pour les Suisses de l'étranger. Selon le conseiller fédéral René Felber, la révision de la loi sur les droits politiques des Suisses de l'étranger devrait être mise en œuvre au plus tard en 1992.

L'OSE a consacré son dernier congrès au thème de la position des Suisses établis dans la Communauté européenne dans l'optique de l'intégration européenne de 1992. Des groupes de travail se penchent sur la question aussi bien dans l'OSE qu'au Département fédéral des affaires étrangères, a déclaré M. Felber.

Les Espagnols de Suisse réclament un organe consultatif

Des membres de la communauté espagnole en Suisse ont protesté auprès de leurs consulats à Berne, Bâle, Genève et Zurich contre l'interdiction qui leur est faite d'élire un conseil consultatif des Espagnols en Suisse. Dans une lettre au gouvernement de Madrid, ils lui demandent d'intervenir auprès des autorités suisses contre cette interdiction.

Depuis l'an dernier, le gouvernement espagnol reconnaît les organes consultatifs créés par ses ressortissants établis à l'étranger, qui peuvent participer par ce biais à la vie politique nationale, et notamment aux élections. Mais le Conseil fédéral considère leurs activi-

tés en Suisse comme inconciliables avec la souveraineté du pays. C'est ce qu'il a répondu l'an dernier à une question du conseiller national Jean Spielmann (PdT/GE).

Bons résultats de l'AVS, de l'AI et de l'APG

Les recettes de l'AVS, de l'assurance-invalidité (AI) et du régime des allocations pour perte de gain (APG) ont atteint en 1988 22,263 milliards (+ 7,3 %). Les dépenses se sont élevées à 21,053 milliards (+ 6,6 %). Les trois institutions sociales ont ainsi enregistré un excédent de 1 210 millions, soit 200 millions de plus que l'année précédente. Selon un communiqué publié par le Fonds de compensation de l'AVS, ce résultat réjouissant est essentiellement imputable à la bonne conjoncture économique.

Le compte de l'AVS s'est soldé par un excédent de 931 millions (année précédente 803), bien que les rentes aient été majorées de 4,16 % en moyenne au début de l'année. Les cotisations AVS versées par les assurés et les employeurs ont progressé de 6,7 %.

Pour la première fois depuis 1981, l'assurance-invalidité a présenté un excédent, de 219 millions, alors qu'elle accusait l'année précédente un déficit de 83 millions. La 2^e révision de la loi sur l'AI est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1988. Elle concerne principalement le versement de quarts de rentes et la majoration du taux de cotisation de 1,0 à 1,2 %.

Par contre, la 5^e révision de la loi sur les allocations pour perte de gain a instauré une réduction du taux de cotisation de 0,6 à 0,5 % et une augmentation substantielle des indemnités journalières. Ainsi, l'excédent des APG a diminué de 290 à 60 millions de francs.

La fortune des trois institutions s'est accrue de 1 210 millions pour atteindre 16,267 milliards de francs. Pour l'AVS elle se monte à 14,415 milliards, soit 86,7 % des dépenses annuelles. Les capitaux de l'AVS, de l'AI et des APG, investis à moyen ou à long terme exclusivement en Suisse, s'élevaient à 11,399 milliards (10,262) en fin d'année.

Environ 60 % du portefeuille est investi en prêts directs et 40 % en lettres de gage et en obligations. Près de 40 % des capitaux sont placés auprès des pouvoirs publics, 21 % auprès des instituts de lettres de gage, 21 % auprès des banques cantonales, 12 % auprès des autres banques et 6 % auprès des entreprises semi-publiques. En cours d'année, le rendement moyen du portefeuille a diminué de 4,81 à 4,75 %.

Rente des Suisses d'Afrique : poursuite des négociations avec la Belgique

Le Conseil fédéral a chargé lors de sa séance du 30 janvier dernier le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de poursuivre les négociations avec la Belgique en vue de parvenir à une égalité de traitement totale entre les ressortissants suisses de l'ancien Congo belge et les ressortissants belges. C'est ce qu'il a répondu à une question ordinaire du député écologiste vaudois Daniel Brélaz, qui revenait à la charge sur la question des rentes des ressortissants suisses d'Afrique.

Le DFAE a reçu pour mandat de négocier le montant que la Suisse devrait verser à l'Etat belge pour assurer une égalité de traitement. L'ouverture d'un crédit budgétaire devrait, le moment venu, être approuvé par les Chambres fédérales, indique encore le

Conseil fédéral.

Daniel Brélaz avait à nouveau soulevé en décembre dernier la question de l'inégalité de traitement entre les Suisses de l'ex-Congo belge et les Belges se trouvant dans la même situation au sujet des rentes, rappelant que les cotisations des Suisses leur donnent droit à des pensions dignes de ce nom qui leur sont refusées.

Un Suisse élu Président du comité des échanges de l'OCDE

Le Comité des échanges de l'OCDE qui siégeait à Paris a appelé à sa présidence l'ambassadeur David de Pury, délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux. C'est la première fois qu'un Suisse préside cet important organe de l'OCDE, a indiqué le Département de l'économie publique. M. de Pury succède à l'Allemand Lorenz Schomerus.

Les Comités des échanges de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) se réunissent quatre fois par an. Il est chargé de la concertation entre pays membres de l'OCDE en matière de politique commerciale. Actuellement, ses travaux portent surtout sur les différents thèmes de négociation du cycle de l'Uruguay du GATT et sur les inter-relations entre la libéralisation mondiale des échanges et les efforts de coopération régionale, notamment en Europe.

Concours pour la monnaie spéciale du 700^e anniversaire

Le Département fédéral des finances a publié le règlement du concours concernant la frappe de la monnaie commémorative « 700^e anniversaire de la Confédération ». Le jury dispose de 30 000 francs pour

primer les meilleurs projets. Le concours est ouvert jusqu'à fin avril 1989. Chaque participant qui y est admis sera indemnisé. Mais pour obtenir l'autorisation de participer au concours, la personne intéressée devait remettre à l'Office fédéral de la culture, fin février, un dossier faisant état de ses créations artistiques.

Le chanteur Julio Iglesias nommé représentant spécial de l'UNICEF

Le chanteur espagnol Julio Iglesias a été nommé représentant spécial de l'UNICEF (Fonds des Nations-Unies pour l'enfance) et il s'est engagé à donner une trentaine de concerts au profit de cette organisation à annoncé le porte-parole de l'UNICEF à Genève. Les premiers concerts sont prévus à Paris et Madrid au mois de novembre prochain, suivis d'un autre à Moscou avant la fin de l'année.

Un premier détachement suisse se rend en Namibie

Un premier détachement sanitaire suisse, formé de quatre personnes, s'envole pour la Namibie, alors que le processus devant mener ce pays à l'indépendance a débuté le 1^{er} avril sous contrôle de l'ONU. Le détachement suisse est chargé de prendre contact avec l'Etat-major du Groupe d'assistance des Nations-Unies pour la période de transition en Namibie (GANUPT), ont indiqué conjointement à Berne les Départements, militaire et des affaires étrangères (DMF, DFAE).

Le transport du matériel destiné aux troupes suisses stationnées dans le sud-ouest africain va également débuter ces prochains jours, ont

ajouté le DMF et le DFAE. Après un stage de formation de quelques semaines à Moudon (VD), un contingent sanitaire suisse de 160 personnes complète depuis le 17 avril l'effectif des 4 650 membres du GANUPT en Namibie, précise-t-on. Le DMF et le DFAE ont organisé la mission suisse à la demande de l'ONU, en conformité avec la politique fédérale des bons offices. En premier lieu, les troupes sanitaires suisses s'occupent de la mise en place, avant fin avril, de quatre hôpitaux de campagne.

Le premier détachement quittant la Suisse comprend trois hommes et une femme : le Dr Nagel, pourvu du titre de « chief Medical Officer », le colonel Robadey, officier de liaison entre les troupes suisses et le GANUPT, Mme Desaules, docteur en épidémiologie, ainsi que le lieutenant Hitz, en qualité d'adjoint. Ces quatre personnes résideront au quartier-général du GANUPT.

Leur mission consiste avant tout à préparer l'arrivée du reste du contingent suisse. Il s'agit d'organiser les quartiers de stationnement, prévoir le ravitaillement et mettre sur pied un réseau de liaison. Le délégué spécial du DFAE pour le GANUPT, M. Arthur Bill, a précisé à l'ATS que c'était un notable privilège pour la Suisse que d'être représentée directement par quatre personnes au quartier-général du GANUPT.

Trente tonnes d'équipements vont être convoyées en même temps que les troupes sanitaires, a encore précisé M. Bill, ancien chef du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe. Le matériel, — réuni sur les recommandations de deux experts envoyés récemment en Namibie et en Afrique du Sud —, sera acheminé par camion à l'aéroport de Francfort. De là, il prendra la voie des airs à bord d'un avion-

cargo Galaxy appartenant à l'ONU.

Un second Galaxy doit en outre quitter Francfort pour la Namibie. Le matériel suisse excédentaire sera récupéré et emmené par le contingent sanitaire, qui fera le déplacement par vol Swissair. Un vol Swissair supplémentaire est prévu pour le cas où la totalité du matériel ne pourrait être emmené.

Campagne de Swissaid sur le thème éducation/formation

La campagne de Swissaid est axée cette année sur le thème « éducation/formation ». La coopération au développement ne doit pas exporter nos modèles de formation, car l'éducation et la formation doivent être issues du contexte social et culturel des populations concernées, a déclaré Andreas Blum, président de Swissaid, à Berne devant la presse.

Swissaid se limite ainsi à la réalisation de conditions-cadre appropriées, telles que la construction d'écoles ou le financement de programmes de formation. Cette forme de coopération au développement est illustrée par les exemples du Tchad et de l'Équateur.

Au Tchad, Swissaid apporte son soutien, pour l'aspect technique et pour le matériel non disponible sur place, aux associations de parents d'élèves villageoises qui veulent construire elles-mêmes leurs écoles. Au total, 359 classes ont été construites. Les autorités tchadiennes se sont inspirées de ce programme pour élaborer leur projet national de réhabilitation et relance de l'éducation, a indiqué l'architecte lausannois François Ramseier, qui est aussi conseiller du ministère tchadien de l'éducation. Avec un crédit de la Banque mondiale, elles

vont construire quelque 1 000 écoles selon l'exemple de Swissaid. Un programme similaire, soutenu par Swissaid, se déroule au Nicaragua.

En Equateur et en Colombie, les programmes de formation de Swissaid appuient des communautés indiennes ou des groupes de petits paysans. Ces expériences permettent aux communautés indiennes d'enrichir leur culture et leurs traditions, tout en pouvant affronter le monde extérieur. Mauricio Wild, directeur de l'école Pestalozzi de Quito, a développé un modèle d'école qui tente d'intégrer les valeurs indiennes, et où l'artisanat et les soins donnés aux animaux ont la même priorité que la lecture et l'écriture.

Solidarité suisse avec le Tiers Monde

Grâce à des donateurs de toute la Suisse, l'Action interconfessionnelle Solidarité Tiers-Monde a apporté en 1988, sous la présidence du pasteur Jean de Watteville, une aide technique et humanitaire de plus de deux millions de francs. Elle a fourni d'une part des dons en espèces à quarante-cinq projets de développement scolaire, médical et économique et d'autre part des dons de produits laitiers avec l'appui de la Confédération.

Le rapport annuel, publié à Vevey par le secrétariat de Solidarité Tiers-Monde, annonce pour 1989 une participation financière de 1 130 000 francs à quarante-huit projets dans vingt-cinq pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Ces projets concernent notamment la formation professionnelle, le développement rural et artisanal, les coopératives agricoles, la création d'emplois, le service de santé, la médecine

préventive, l'émancipation de la femme par le travail à domicile, la distribution de lait en poudre dans les écoles et les hôpitaux.

Plus de 900 000 Ecus d'or vendus en 1988

En 1988, plus de 900 000 Ecus d'Or ont été vendus. Le bénéfice de cette vente, soit 1,2 million de francs, sera avant tout consacré à des mesures de protection et d'entretien urgents aux alentours du lac de Baldegg (LU). Grâce au succès de la vente, les deux organisations faîtières, la Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN) et la Ligue suisse du patrimoine national (LSP), pourront réaliser de nombreux autres projets, écrit la LSPN.

Depuis sa création, en 1946, l'Ecu d'Or a rapporté plus de 40 millions de francs qui ont profité aux patrimoines naturel et culturel menacés, indique encore la LSPN. En 1988, quelque 3 000 classes ont vendu les Ecus dans toute la Suisse.

La LSPN pourrait bien rompre avec la tradition. Depuis plus de 40 ans, les Ecus sont en chocolat, emballés dans de l'aluminium. Cette année, la LSPN va tester un nouvel emballage, plus écologique que l'enveloppe actuelle. Elle essaiera aussi de mettre en vente des médailles de laiton.

SOS Arménie : trois types de projets pour l'Arménie

SOS Arménie, créé par l'Union arménienne de Suisse et l'église apostolique arménienne de Troinex (GE), quelques jours après le séisme qui a dévasté l'Arménie, a recueilli et envoyé dans les régions sinistrées 1 000 tonnes de vêtements, médicaments et nourriture pour une

valeur estimée à 8 millions de francs suisses, a indiqué lors d'une conférence de presse M. Vahé Grabache, président de l'Union arménienne de Suisse.

SOS Arménie a également déjà reçu 1,4 million de francs, qui serviront à la réalisation de projets d'aide aux orphelins, d'aide médicale et d'échanges entre communes suisses et arméniennes.

Les secours ont été distribués par des équipes de volontaires venus de Suisse sous la supervision de l'église arménienne, afin de s'assurer de leur bon acheminement. 14 avions, pour la plupart mis à disposition par l'URSS, ont quitté Genève à destination d'Erevan entre le 16 décembre et le 13 janvier. 27 camions — 22 au départ de Genève, 3 d'Aarau et 2 de Zurich — ont également acheminé de la marchandise. Tous les frais administratifs ont été pris en charge par les membres de la communauté arménienne.

Avec l'argent récolté, SOS Arménie a décidé de soumettre aux autorités compétentes de la région sinistrée trois types de projets. Le premier et le plus important de ces projets est la construction de cliniques de diagnostic, car toute une série de maladies infectieuses et contagieuses dues aux modes d'habitation et d'hygiène précaires ont ressurgi. La réalisation d'une telle clinique, d'une capacité de 80 lits, est estimée à deux millions de francs.

Lausanne : une agence de presse tiers-mondiste

Depuis l'automne 1988, « InfoSud » a remplacé le Service d'information tiers monde (13 m), lancé en 1981 par des œuvres d'entraide suisses. C'est maintenant, à Lausanne, une agence de presse employant deux rédacteurs professionnels. « Ses

critères sont strictement journalistiques, indépendants de toute pression militante ou humanitaire », ont déclaré ses animateurs en exposant son activité, à Lausanne.

La Commission Nord-Sud, que préside l'ancienne conseillère nationale Gabrielle Nanchen, a constaté que, pour se comprendre, les mondes doivent mieux s'informer mutuellement. InfoSud gère une vaste documentation sur tous les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, portant sur quatre cents thèmes liés au développement du Tiers Monde et aux rapports Nord-Sud.

Plus de 150 titres de la presse suisse et internationale sont dépouillés quotidiennement par la nouvelle agence de presse ; celle-ci bénéficie de la collaboration de journalistes des deux hémisphères et offre aux médias suisses romands des articles d'actualité et des reportages. Elle collabore avec l'« Informationsdienst Dritte Welt » allemande, à Berne.

IMMOBILIER

Propriété à vendre

Loiret (45)

Région Gien Briare

220 m² tout confort.

Habitable immédiatement, aucun travaux à prévoir.

Terrasse plein sud sur parc paysagé de 5 000 m².

(Nombreux arbres).

Prix demandé F. 750 000.—

Pour renseignement et visite, s'adresser à :

M. Herat-Chigot
6, rue Pasteur
92600 Asnières

T 47.90.17.55